



CPTS
Grand Versailles

Coordonner les professionnels de santé du territoire

www.cptsgrandversailles.sante-idf.fr

Rapport d'activité

Année 2021

ACI 2020 - 2024

Nous contacter

06 24 49 37 48
cpts@grandversailles.com

CPTS Grand Versailles
Hall A, 6 avenue Charles de Gaulle
78150 Le Chesnay
Siret : 881 239 438 00016

Sommaire

I.Fonctionnement de la CPTS Grand Versailles	3
1. Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI).....	3
2. Gouvernance.....	3
3. Ressources humaines.....	5
4. Communication et outils.....	5
5. Locaux.....	7
II.Crise sanitaire Covid-19.....	8
1. Le centre de vaccination André Malraux au Chesnay-Rocquencourt	8
2. Le centre de vaccination éphémère de l’Orangerie à Versailles.....	10
3. Le centre de vaccination Richard Mique à Versailles	11
4. Le centre de vaccination du centre commercial de Vélizy 2.....	13
III.Mise en œuvre du projet de santé	15
1. Mission socle en faveur de l'accès aux soins	15
2. Mission socle en faveur de l'organisation de parcours pluri-professionnels autour du patient.....	17
3. Mission optionnelle en faveur de l'accompagnement des professionnels de santé sur le territoire	19
4. Mission optionnelle en faveur du développement de la qualité et la pertinence des soins	20
Conclusion et perspectives 2022.....	21
Annexes.....	22
1. Membres du Conseil d'Administration.....	22
2. Listes des réunions	23

La CPTS Grand Versailles a entamé sa première année d'existence suite à la signature de l'ACI le 17 décembre 2020, dans le **contexte de la crise sanitaire marqué par la vaccination**.

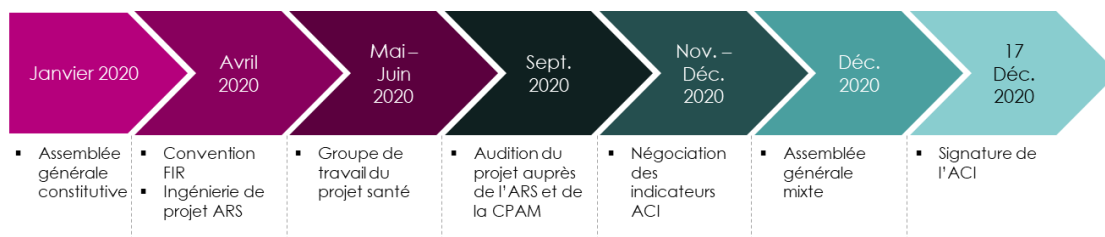
I. Fonctionnement de la CPTS Grand Versailles

1. Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI)

L'année 2020 a été une année de préfiguration de l'Association qui a abouti à la signature de l'ACI le **17 décembre 2020** en présence de la CPAM des Yvelines, de la Délégation Départementale des Yvelines de l'ARS et du Bureau de la CPTS Grand Versailles.



Figure 1 : Historique de la CPTS Grand Versailles



2. Gouvernance

La gouvernance de la CPTS Grand Versailles est organisée en 3 organes : **l'Assemblée Générale, le Bureau et le Conseil d'Administration**.

2.1. L'Assemblée Générale



L'Assemblée Générale extraordinaire qui s'est tenue le 9 décembre 2020 a voté de nouveaux statuts et un règlement intérieur favorisant davantage d'inter-sectorialité et de pluri-professionnalité et prévoyant la mise en place d'un Conseil d'Administration et d'un Bureau organisé autour de 3 corps :

- Corps 1 : Professionnels de santé ;
- Corps 2 : Structures de santé ;
- Corps 3 : Représentant de la population et des usagers de santé.

L'Association compte **253 membres adhérents**.

Tableau 1 : Répartition des adhérents de la CPTS Grand Versailles

Profession	Effectifs
Administrateurs	7
Médecins	102
Chirurgiens-Dentistes	3
Infirmiers	63
Masseurs-Kinésithérapeutes	9
Orthophoniste	9
Orthoptiste	1
Pédicures-Podologues	5
Pharmaciens	29
Représentants d'usagers	4
Sages-femmes	19
Autres professions	2
Total effectifs	253

2.2. Le Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale annuelle qui s'est tenue le 15 juin 2021 a permis d'élire le Conseil d'Administration de l'Association composé de **21 membres** (cf. annexe).

Tableau 2 : Structuration du conseil d'administration

Membres du CA 21 membres	Nombre de postes	A minima
Professionnels de santé <ul style="list-style-type: none"> Médicaux (libéraux ou salariés) Auxiliaires médicaux (libéraux ou salariés) Professionnels de la pharmacie (libéraux ou salariés) 	12 (+1 suppléant)	<ul style="list-style-type: none"> 1 professionnel de chaque catégorie 3 médecins généralistes ou spécialistes de ville 3 médecins généralistes ou spécialistes en établissement de santé
Structures de santé <ul style="list-style-type: none"> Ensemble des structures d'exercice : SCP, SEL, SISA (sous réserve de compatibilité avec leur statut) CDS Associations de professionnels de santé ou réseaux de santé Structure hospitalière de droit privé ou public Structures sociales et médico-sociales 	6 (+1 suppléant)	<ul style="list-style-type: none"> 2 représentants des structures hospitalières (public ou privé) 1 représentant de CDS
Représentant de la population et des usagers de santé <ul style="list-style-type: none"> Association d'usagers Collectivités territoriales Association d'usagers Collectivités territoriales 	3 (+1 suppléant)	<ul style="list-style-type: none"> 1 représentant d'association d'usagers

Il a pour mission de/d' :

- Assurer la mise en œuvre des orientations arrêtées par l'Assemblée générale ;
- Elire le Bureau de l'Association ;
- Révoquer tout ou partie du Bureau ;
- Décider de l'organisation des comités et groupes de travail ;
- Décider des dépenses supérieures à un montant fixé dans le règlement intérieur de l'Association, conformément au budget voté par l'Assemblée générale ;
- Contrôler l'activité du Bureau ;
- Décider de l'ordre du jour des Assemblées générales, sur proposition du Bureau ;

- Décider des demandes de subventions ;
- Modifier le règlement intérieur.

2.3. Le Bureau

Le Bureau est composé de 6 membres minimum et est élu par le Conseil d'Administration. Le Bureau de la CPTS a été renouvelé le 14 octobre 2021 suite à l'élection du Conseil d'Administration.

Figure 2 : Membres élus du Bureau de la CPTS Grand Versailles



Il s'est réuni 5 fois en 2021 pour :

- Préparer les décisions des Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, ainsi que du Conseil d'administration de l'Association et en fixer l'ordre du jour ;
- Participer à la gestion courante de l'Association et veiller à la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de l'Association ;
- Gérer, diriger et administrer l'Association, sous réserve de ceux statutairement réservés aux autres organes ;
- Agréer à la majorité l'adhésion des nouveaux membres partenaires.
- Veiller au respect du projet de santé de la CPTS et du calendrier de déploiement des missions ;
- Veiller au respect des indicateurs d'action et de résultat ;
- Faire un rapport sur ses activités lors de chaque réunion du Conseil d'administration de l'Association et lors de l'Assemblée générale ordinaire.

3. Ressources humaines

La coordinatrice de la CPTS a pris ses fonctions à la fin août 2021. Le poste d'assistant administratif est quant à lui en cours de recrutement.

L'équipe de la CPTS a été renforcée tout au long de l'année par des étudiants dans le cadre de la gestion des centres de vaccination contre la Covid-19.

4. Communication et outils

Le dernier semestre 2020 et le 1^{er} semestre 2021 ont permis la création et la mise en œuvre d'outils de communication et de travail interne :

- Création du logo ;
- Création et alimentation du site Internet Atomes (en partenariat avec le GCS SESAN) ;
- Ouverture et alimentation des réseaux sociaux ;
- Création et diffusion d'une plaquette d'informations ;
- Création d'outils de papeterie (Template Word, power point, courrier, lettre d'information, compte-rendu de réunion) ;
- Ouverture de groupes WhatsApp ;
- Abonnement à une Dropbox ;
- Création et alimentation d'un CRM ;
- Envoi de lettres d'informations ;
- Création d'un kakémono.

Figure 3 : Plaquette de la CPTS

Qu'est-ce qu'une CPTS ?

Créées dans le cadre du projet - Ma santé 2022 -, les Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) ont pour ambition de répondre aux enjeux d'accès aux soins et de qualité de prise en charge par l'élaboration de parcours de soins coordonnés et une meilleure coordination des acteurs de santé.

Constituées à l'initiative des professionnels de santé sur un territoire déterminé, les CPTS ont vocation à réunir, autour de cas objectifs, les professionnels de santé de ville ainsi que des secteurs hospitaliers, médico-sociaux et sociaux.

5 GRANDES MISSIONS

- 1 AMÉLIORER** l'accès aux soins, notamment par un accès rapide et facilité à un médecin traitant et à une prise en charge des soins non programmés.
- 2 ORGANISER** des parcours de soins plus personnalisés afin d'améliorer l'efficacité et la qualité de soins pris en charge des patients par la coordination des différents acteurs médicaux.
- 3 DÉVELOPPER** la prévention et la promotion de la santé afin de favoriser l'engagement des professionnels de santé auprès de leurs patients.
- 4 ACCOMPAGNER** les professionnels de santé, et notamment les plus jeunes dans leur formation, les espaces d'échange entre professionnels de santé de proximité, les actions de renforcement de compétences, les actions de partage d'expertise.
- 5 STRUCTURER** les espaces d'échange entre professionnels de santé de proximité, les actions de renforcement de compétences, les actions de partage d'expertise.

Un projet de santé ambitieux au service de vos patients

Vous souhaitez participer au développement de l'offre de santé et contribuer à la belle dynamique collaborative engagée sur le territoire du Grand Versailles ?

Adhérez dès maintenant à la CPTS Grand Versailles !

CPTS Grand Versailles
 Association CPTS Grand Versailles
 Hôtel A, 6 avenue Charles de Gaulle
 78500 La Chesnay
 cptsg@grandversailles.com
 www.cptsggrandversailles.sants.fr

CONTACT
 Association CPTS Grand Versailles
 Hôtel A, 6 avenue Charles de Gaulle
 78500 La Chesnay
 cptsg@grandversailles.com
 www.cptsggrandversailles.sants.fr

CPTS Grand Versailles
 Coordinateur de la prise en charge de santé de ville

CPTS Grand Versailles
 La première Communauté professionnelle territoriale de santé des Yvelines

Officiellement validée le 17 décembre 2020 par la signature du Accord Conventionnel Interprofessionnel, la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du Grand Versailles est la première du département.

UN TERRITOIRE STRUCTURÉ AUTOUR DE VERSAILLES GRAND PARC

18 communes
 270 000 habitants
 1700 professionnels de santé (libéraux, du nouveau parcours des secteurs sanitaire, médico-social et social)
 3 partenaires signataires : la Collège Primaire d'Assurance Maladie des Yvelines, la Délégation Départementale de Régime Régional de Santé, la CPTS Grand Versailles

Un projet de santé ambitieux

Organiser des parcours multi-professionnels autour du patient

Action 5 : Création d'une plateforme de coordination ville-hôpital
 Action 6 : Développement des soins collaboratifs en médecine de santé mentale
 Action 7 : Amélioration de la connaissance des acteurs du travail collaboratif et de la coordination en gériatrie
 Action 8 : Actions pour l'accès aux soins et la coordination des acteurs en neurologie
 Action 9 : Amélioration de la connaissance des acteurs du travail collaboratif et de la coordination en oncologie
 Action 10 : Amélioration du suivi de grossesse, de la prise en charge après le diabète et du suivi de l'endométriose

Développer la prévention et la promotion de la santé

Action 11 : Actions de prévention auprès de publics prioritaires sur des thématiques ciblées
 Action 12 : Développement et mise de programmes d'ETP et de parcours patients
 Action 13 : Développement et mise d'actions de dépistage et de prévention pour les personnes atteintes de diabète et des cancers

DES BÉNÉFICES CONCRETS POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- ✓ Le développement de pratiques collaboratives dans un cadre plus professionnel et ville-hôpital
- ✓ Un gain de temps permis par une orientation facilitée des patients vers les professionnels compétents du territoire
- ✓ L'amélioration des pratiques et des compétences et l'apport de solutions nouvelles pour l'amélioration de la santé de la population
- ✓ Une offre de stages multi-professionnels pour les étudiants en santé

DES GAINS POUR LES PATIENTS

- ✓ Un accès aux soins facilité
- ✓ Un parcours de soins personnalisé, organisé et coordonné
- ✓ Des actions de dépistage et de prévention pour prévenir le développement des maladies

Améliorer l'accès aux soins

Action 1 : Création d'une Maison Commune Ville-Hôpital
 Action 2 : Réponses aux demandes de consultations non programmées
 Action 3 : Actions pour l'accès des patients à l'offre de médecine générale
 Action 4 : Actions pour l'accès des patients à l'offre de soins paramédicaux

Accompagner les professionnels de santé

Action 14 : Mise en place de parcours de stage pour les étudiants
 Action 15 : Plateforme de visio-conférence

Structurer des espaces d'échange entre professionnels

Action 16 : Élaboration d'espaces d'échange entre professionnels du territoire

Au cours du 2nd semestre 2021, la CPTS Grand Versailles est devenue territoire pilote pour l'outil Doctolib Team. Cet outil, proposé par Doctolib, est une messagerie instantanée sécurisée qui a termes doit remplacer l'utilisation de WhatsApp sur le territoire de la CPTS.

5. Locaux



La CPTS Grand Versailles en partenariat avec l'APTA 78 et l'ARPDS 78 a contractualisé un bail dans de nouveaux locaux au Chesnay-Rocquencourt et y a emménagé en **mars 2021**.

Ces locaux permettent de mettre à disposition des salles de travail et de réception pour les professionnels du territoire.

II. Crise sanitaire Covid-19

Au cours de l'année 2021, la CPTS Grand Versailles a participé à la gestion de la crise sanitaire dans le cadre de la campagne de vaccination nationale Covid-19.

Dès Janvier 2021 la CPTS Grand Versailles a contribué à l'organisation des centres de vaccination de son territoire à travers la mobilisation et la gestion des professionnels de santé des centres :

- André Malraux au Chesnay-Rocquencourt ;
- Orangerie au sein du Château de Versailles ;
- Richard Mique à Versailles ;
- Centre Commercial Vélizy 2 à Vélizy-Villacoublay.



**Fonctionnement du
centre Richard
Mique**
Avril 2021

Communauté d'Agglomération Versailles Grand
Paris

Préparé par
le Service
d'Appui
à la
Pratique
de la
Médecine
Généraliste
et
de
la
Généralité
de
la
CPTS
Grand
Versailles

Sur ces centres la CPTS Grand Versailles était en charge d'élaborer les plannings des vacataires, de transmettre les informations relatives au paiement des professionnels et d'assurer le suivi de leurs bordereaux de rémunération transmis à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie en informant simultanément le professionnel de santé concerné.

La CPTS Grand Versailles a par ailleurs défini l'organisation cible la plus adéquate aux fonctionnements des centres au fil de l'évolution des recommandations sous la supervision médicale des Docteurs DE BASTARD et MACIEIRA.

1. Le centre de vaccination André Malraux au Chesnay-Rocquencourt

Le centre de vaccination André Malraux au Chesnay-Rocquencourt a ouvert en mai 2021 en collaboration avec les services de la Mairie et de la CPTS Grand Versailles.

Sur le centre de vaccination André Malraux, la CPTS Grand Versailles, en partenariat avec l'APTA 78, a assuré la mise en place de la trousse de secours sur site, a assuré des feuillets d'information à destination des patients et a organisé des rencontres régulières avec la Mairie du Chesnay-Rocquencourt afin d'organiser le centre et ajuster au fil des besoins les effectifs en professionnels de santé.

De mai à octobre 2021, 155 professionnels sont intervenus dans le centre de vaccination.



Tableau 3 : Effectifs des professionnels de santé intervenus sur le centre de vaccination A. Malraux sur l'année 2021 par profession et par statuts

PROFESSIONS	STATUTS	EFFECTIFS
Masseurs-Kinésithérapeutes	Etudiants	2
	Libéraux	1
	Retraités	1
	Total	4
Infirmiers	Etudiants	9
	Libéraux	11
	Remplaçants	2
	Retraités	9
	Salariés	33
	Sans activité	4
	Non renseigné	2
Total	70	
Médecins	Etudiants	10
	Libéraux	11
	Retraités	25
	Salariés	5
	Remplaçants	1
Total	52	
Pharmaciens	Etudiants	4
	Retraités	2
	Salariés	4
	Sans Activité	1
Total	11	
Sages-Femmes	Etudiants	2
	Libéraux	2
	Retraités	1
	Salariés	2
Total	7	
Aides-Soignants	Salarié	2
	Total	2
Chirurgiens-Dentistes	Etudiants	7
	Total	7
Secouriste	Salarié	1
	Total	1
Pédicures-Podologues	Salariés	1
	Total	1
Total de professionnels de santé étant intervenus sur le centre entre le 01/05 et le 31/10		155

2. Le centre de vaccination éphémère de l'Orangerie à Versailles

Le centre de vaccination de l'Orangerie au sein du Château de Versailles a ouvert sur deux périodes d'une semaine en Mai puis en Juillet 2021, pour les premières et les secondes injections. L'inauguration du centre s'est déroulée en Mai 2021 en présence de la Préfecture des Yvelines, du Conseil Départemental des Yvelines, du Centre Hospitalier André Mignot, de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France et de sa délégation Yvelinoise, de l'APTA 78 et de la CPTS Grand Versailles.



Sur la semaine du 25 au 29 Mai, 122 professionnels de santé sont intervenus au sein du centre de vaccination et y ont assuré des vaccinations.

Tableau 4 : Effectifs des professionnels de santé intervenus sur le centre de vaccination de l'Orangerie par profession et par statuts

PROFESSIONS	STATUTS	EFFECTIFS
Masseurs-Kinésithérapeutes	Libéraux	2
	Total	2
Infirmiers	Etudiants	7
	Libéraux	11
	Remplaçants	2
	Retraités	7
	Salariés	31
	Sans Activité	4
	Total	62
Médecins	Etudiants	7
	Libéraux	16
	Remplaçants	2
	Retraités	10
	Salariés	1
Total	36	
Pharmaciens	Etudiants	4
	Retraités	1
	Salariés	4
	Sans Activité	1
Total	10	
Sages-Femmes	Etudiants	1
	Libéraux	1
	Total	2
Aides-Soignants	Salariés	
	Total	1
Chirurgiens-Dentistes	Etudiants	9
	Total	9
Total professionnels de santé étant intervenus dans le centre sur les deux semaines d'ouverture		122

3. Le centre de vaccination Richard Mique à Versailles



Le centre de vaccination Richard Mique à Versailles a ouvert dès Janvier 2021. La CPTS Grand Versailles a participé à son organisation en collaboration avec la Mairie de Versailles.

Sur ce centre, la gestion des bordereaux s'est déroulée en plusieurs temps. Si dès le mois de Janvier la CPTS Grand Versailles assurait le suivi des bordereaux de l'ensemble des intervenants il a fallu à compter d'Avril de 2021 procéder à une réédition de l'ensemble des bordereaux des professionnels non libéraux, leur circuit de rémunération venant d'être établi par l'Assurance Maladie. Ainsi, les équipes de la CPTS Grand Versailles ont assuré la réalisation de 232 nouveaux bordereaux pour 70 professionnels concernés. Pour chacun, les plannings ont été vérifiés, les bordereaux complétés, signés par le professionnel de santé et le centre de vaccination puis transmis à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.



Par ailleurs, des rencontres bimensuelles sont été organisées avec les services de la Maire et les équipes de la CPTS Grand Versailles pour assurer la bonne gestion du centre de vaccination. Des feuillets d'information à destination des patients, une procédure d'urgence, un kit de trousse secours et des questionnaires pré-vaccinaux ont été réalisés par l'APTA 78 et la CPTS Grand Versailles.

A l'automne 2021, des équipes mobiles ont été détachées du centre de vaccination afin de se rendre dans les résidences séniors de la ville de Versailles, permettant ainsi de vacciner nos aînés sur leur lieu de vie.

Enfin les équipes de la CPTS Grand Versailles ont eu l'honneur de recevoir le 28 juin 2021 la médaille de l'Assemblée Nationale pour leur implication dans la gestion de la vaccination.

De janvier à novembre 2021, 365 professionnels sont intervenus dans le centre de vaccination.



Tableau 5 : Effectifs des professionnels de santé intervenus sur le centre de vaccination R. Mique sur l'année 2021 par profession et par statuts

PROFESSIONS	STATUTS	EFFECTIFS
Masseurs-Kinésithérapeutes	Etudiants	3
	Retraités	1
	Total	4
Infirmiers	Etudiants	7
	Libéraux	43
	Remplaçants	4
	Retraités	24
	Salariés	92
	Sans Activité	7
	Non renseigné	2
Total	179	
Médecins	Etudiants	14
	Libéraux	58
	Remplaçant	5
	Retraités	47
	Salariés	5
	Sans activité	1
	Non renseigné	3
Total	133	
Pharmaciens	Etudiants	15
	Libéraux	1
	Retraités	1
	Salariés	5
	Sans Activité	3
	Non renseigné	1
Total	26	
Sages-Femmes	Etudiants	3
	Libéraux	3
	Salariés	1
	Retraités	1
Total	8	
Aides-Soignants	Salariés	4
	Total	4
Chirurgiens-Dentistes	Etudiants	14
	Sans activité	1
	Total	15
Secouristes	Salariés	1
	Total	1
Orthophoniste	Libéraux	1
	Total	1

PROFESSIONS	STATUTS	EFFECTIFS
Pédicures-Podologues	Libéraux	1
	Total	1
Préparateurs en pharmacie	Salariés	1
	Total	1
Vétérinaires	Libéraux	1
	Total	1
Technicien de laboratoire	Retraités	1
	Total	1
Total professionnels de santé étant intervenus dans le centre entre le 01/01 et le 31/12		376

4. Le centre de vaccination du centre commercial de Vélizy 2

Le centre de vaccination du centre commercial de Vélizy 2 a ouvert ses portes en Mai 2021 pour la période estivale. Celui-ci est porté par le Conseil Départemental des Yvelines et la CPTS Grand Versailles et l'APTA 78 y interviennent pour la mobilisation des professionnels de santé et l'élaboration des plannings.

177 professionnels sont intervenus dans le centre de vaccination de Vélizy 2 entre mai et août 2021.

Tableau 6 : Effectifs des professionnels de santé intervenus sur le centre de vaccination Vélizy 2 sur l'année 2021 par profession et par statuts

PROFESSIONS	STATUTS	EFFECTIFS
Masseurs-Kinésithérapeutes	Etudiants	2
	Libéraux	1
	Total	3
Infirmiers	Etudiants	8
	Libéraux	11
	Retraités	3
	Salariés	33
	Sans Activité	5
	Non renseigné	5
Total	65	
Médecins	Etudiants	9
	Libéraux	17
	Remplaçants	1
	Retraités	17
	Salariés	2
Total	46	
Pharmaciens	Etudiants	16
	Libéraux	1
	Salariés	5
	Sans Activité	1
	Non renseigné	1
Total	24	
Sages-Femmes	Etudiants	2
	Libéraux	3
	Retraités	1
	Salariés	1
Total	7	
Aides-Soignants	Salariés	3
	Total	3
Chirurgiens-Dentistes	Etudiants	9
	Sans activité	1
	Total	10
Secouristes	Libéraux	1
	Salariés	1
	Total	2
Pompiers	Salariés	17
	Total	17
Total des professionnels de santé étant intervenus entre le 01/06 et le 31/08		177

III. Mise en œuvre du projet de santé

Le projet de santé de la CPTS Grand Versailles est constitué de **15 actions s’inscrivant dans les 5 missions** (socles et optionnelles) de l’ACI.

La CPTS Grand Versailles s’est engagée à déployer 6 actions s’inscrivant dans 3 missions de l’ACI au cours de l’année 2021. La **gestion de la crise sanitaire** ayant toutefois fortement impactée le calendrier de déploiement de ces actions.

Figure 4 : Synthèse des actions menées au cours de l’année 2021 par la CPTS Grand Versailles

Accès aux soins	▪ Créer une Maison Commune Ville-Hôpital	Action 1
	▪ Répondre aux demandes de consultations non programmées	Action 2
	▪ Favoriser l'accès à l'offre de soin en médecins généralistes	Action 3
Organisation des parcours	▪ Créer une plateforme de coordination Ville-Hôpital	Action 5
	▪ Développer les soins collaboratifs en matière de santé mentale	Action 6
	▪ Mettre en place un parcours Gériatrie	Action 7
Accompagnement des professionnels sur le territoire	▪ Former les jeunes professionnels à l'exercice médical	Action 14
Qualité et pertinence des soins	▪ Structurer des espaces d'échanges entre les professionnels du territoire	Action 15
	▪ Permettre la participation des médecins généralistes aux RCP en oncologie	Action 15

1. Mission socle en faveur de l'accès aux soins

La mission « Favoriser l'accès aux soins » se traduit par les axes suivants :

- Facilitation de l'accès à un médecin traitant ;
- Amélioration de la prise en charge des soins non programmés en ville.

Trois actions ont été conduites dans le cadre de cette mission au cours de l'année 2021.

1.1. Créer une Maison Commune Ville-Hôpital (action 1)

La CPTS Grand Versailles est un partenaire dans le cadre de la création de la **Maison Commune Ville-Hôpital départementale**.

Cette organisation est pensée comme un **guichet unique facilitateur** permettant de répondre à l'amont (non entrée) et l'aval (sortie) de l'hospitalisation et de former les professionnels à la coordination. Elle s'inscrit dans une dimension départementale et est en lien direct avec la régulation (SAS), les organisations territoriales (CPTS, DAC) et les professionnels de ville.

L'Opérateur de Soins Non Programmé, le Care Manager et le référent parcours PAT/DAC travailleront à la mise œuvre d'une collaboration étroite entre les secteurs sanitaire, médico-social et social dans la gestion de ces demandes de prise en charge.

1.2. Répondre aux demandes de consultations non programmées (action 2)

La CPTS Grand Versailles a contribué aux réflexions départementales sur la mise en œuvre du Service d'Accès aux Soins des Yvelines piloté par le Centre Hospitalier de Versailles (CHV) et l'APTA 78 visant à **expérimenter des organisations mixtes ville-hôpital** pour la prise en charge des appels des patients pour des besoins urgents ou non programmés.

Elle a ainsi pu participer à la session des **groupes de travail** qui s'est tenue au 1^{er} trimestre 2021 en présence du cabinet Mazars et qui était organisée autour de 5 axes :

- Organisation et ressources humaines ;
- Outils et locaux ;
- Montage financier et économique ;
- Gouvernance et statuts juridiques ;
- Communication et conduite du changement.

La CPTS Grand Versailles participe également à la **phase de lancement du SAS des Yvelines en tant que territoire pilote depuis le 22 novembre 2021** en expérimentant cette organisation naissante et l'outil Doctolib choisi dans l'attente de la plateforme nationale. Ce sont 10 médecins-effecteurs du territoire qui se sont portés volontaires pour expérimenter cette nouvelle organisation en mettant à disposition des régulateurs du SAS des créneaux de consultations en soins non programmés.

1.3. Favoriser l'accès à l'offre de soins en médecins généralistes (action 3)

1.3.1. Projet de télésanté

A l'issue d'une réunion de présentation qui s'est tenue en juillet 2020, la CPTS Grand Versailles a déposé un projet auprès du Conseil Départemental en se positionnant comme un **site pilote pour le déploiement de la télésanté dans les Yvelines afin d'identifier pour quel public cible le télésoin et la téléconsultation sont les plus adaptés**. Le projet de la CPTS a été retenu, une convention d'un montant de 1 69 760€ a été signée le 6 mai 2021.

Pour mener à bien ce projet, des premières réunions de travail ont été conduites avec trois prestataires (*Idomed*, *Doctolib* et *Omnidoc*) sur les volets :

- Groupe d'échange / plateforme de coordination ;
- Téléconsultation assistée ;
- Télexpertise (de manière directe ou indirecte) entre professionnels requis et professionnels requérants.

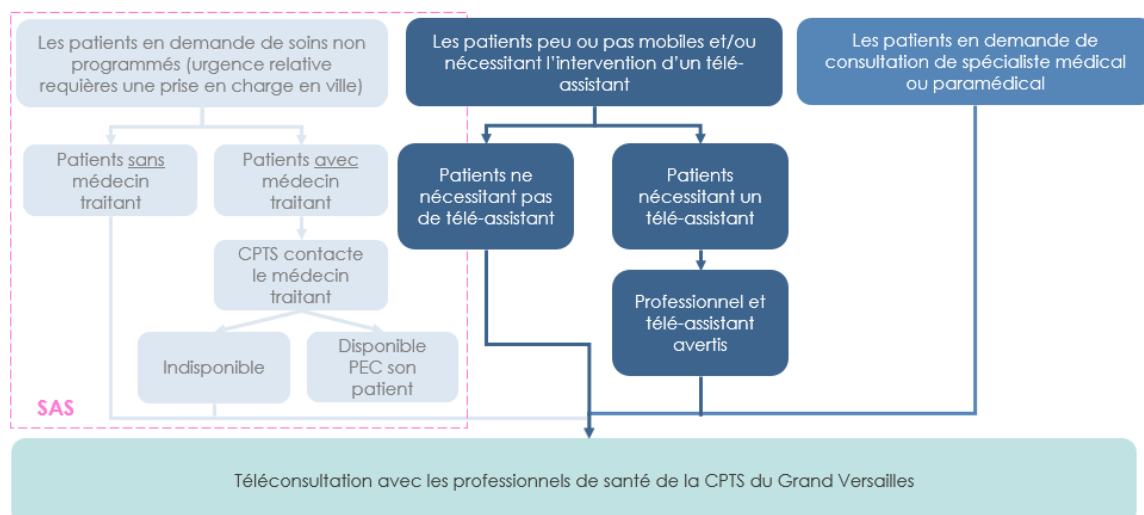
Le projet de télésanté de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Grand Versailles porte des objectifs à l'égard des usagers du système de santé et des professionnels de santé :

- Vis-à-vis des usagers le projet vise à favoriser l'accès aux soins et apporter une réponse aux demandes de soins pour les patients qui n'ont pas de médecin traitant ou pour lesquels le médecin traitant n'est pas disponible, pour les patients qui sont peu mobiles ou pour ceux qui souhaitent bénéficier d'une consultation auprès d'un spécialiste médical ou paramédical ;
- Vis-à-vis des professionnels le projet vise à favoriser la coordination des professionnels de la CPTS du Grand Versailles et à faire évoluer les pratiques professionnelles à travers l'usage des outils numériques.

A cet effet, elle propose d'expérimenter deux parcours de prise en charge :

- Les patients peu ou pas mobiles et/ ou nécessitant l'intervention d'un télé-assistant ;
- Les patients en demande de consultation de spécialiste médical ou professionnel de santé.

Figure 5 : Modélisation des parcours de prises en charge du projet de Télésanté



Initialement, le projet prévoyait un troisième parcours pour prendre en charge les demandes de soins non programmés, ce parcours est dorénavant intégré au Service d'Accès aux Soins.

Au cours du second semestre 2021, les besoins en lieux d'accueil et en lieux ressources ont été affinés, et de premières structures et professionnels de santé ont été contactés afin d'affiner les besoins des usagers et des acteurs du territoire.

Le projet devrait être initié au premier trimestre 2022.

1.3.2. Orientation des patients vers un médecin généraliste

Faciliter l'accès à un médecin généraliste fait partis des missions socles des CPTS, pour mener à bien cette mission une enquête auprès des médecins généralistes du territoire a été lancée afin de définir quels professionnels acceptent ou non des nouveaux patients.

Ce recensement doit permettre, à terme, à la CPTS Grand Versailles d'orienter des patients du territoire en recherche de médecin traitant.

2. Mission socle en faveur de l'organisation de parcours pluri-professionnels autour du patient

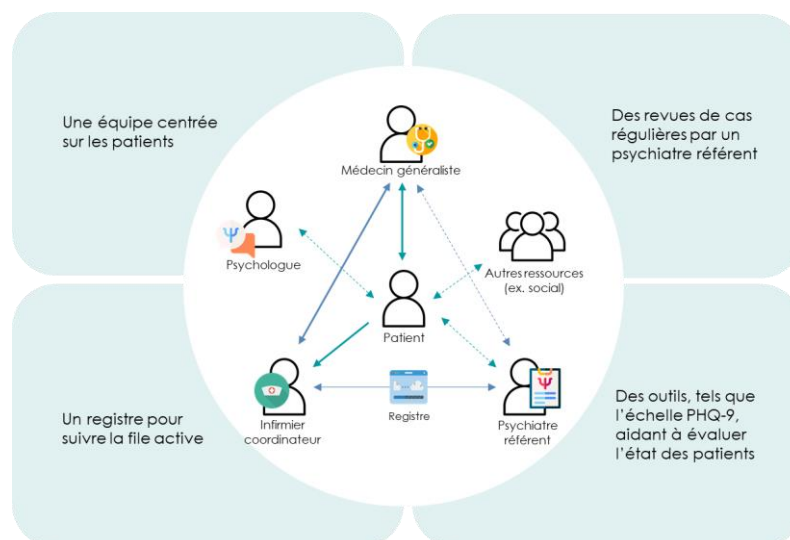
La mission en faveur de l'organisation de parcours pluri-professionnel autour du patient se traduit par la construction de parcours spécifiques répondants aux besoins du territoire.

Deux parcours ont été travaillés au cours de l'année 2021 avec les partenaires du territoire.

2.1. Parcours psychiatrie et santé mentale : projet SESAME (action 6)

L'Institut Montaigne et le Centre Hospitalier de Versailles (CHV) sont porteurs du projet Soins d'Équipe en Santé Mentale (Sésame) qui vise à expérimenter un **modèle de soins collaboratifs en santé mentale dans le département des Yvelines** favorisant l'intervention des principaux acteurs de santé mentale (médecin généraliste, infirmier coordinateur, médecin psychiatre, psychologue libéral).

Figure 6 : Modèle des soins collaboratifs en santé mentale



Sur le territoire du Grand Versailles, la MSP de la Celle-Saint-Cloud ainsi que 3 médecins généralistes de Versailles en exercice isolé participent à cette expérimentation.

Le parcours a débuté au mois de septembre au sein de la MSP de la Celle-Saint-Cloud avec l'arrivée d'une infirmière coordinatrice. A date, plus de 25 patients ont été orientés par les praticiens de la MSP vers l'infirmière coordinatrice pour une évaluation complète et une prise en charge.

L'expérimentation dans le cadre de la pratique isolée débutera au début du mois de janvier 2022, avec la prise de fonction de l'infirmière coordinatrice.

En amont du lancement du pilote, plusieurs sessions de formations et d'échanges ont eu lieu entre l'équipe projet, les médecins généralistes du territoire, l'infirmière formée à la psychiatrie et le psychiatre superviseur.

2.2. Le parcours gériatrie (action 7)

2.2.1. Exercice de l'Infirmière de Pratiques Avancées (IPA) en EHPAD

Cindy GOUTH, Vice-Présidente de la CPTS, a réalisé son stage de Master IPA au sein de l'hôpital Richaud. Dans ce cadre, elle a conduit une expérimentation en collaboration avec le Dr. Delphine ROMAIN sur le rôle que pourrait occuper l'IPA au sein des EHPAD pour renforcer la prise en charge des résidents âgés dans un contexte où la gériatrie n'est pas encore définie comme une des disciplines du décret de l'IPA¹.

Quatre champs d'intervention de l'IPA au sein des EHPAD ont été identifiés :

- La réalisation d'évaluations gériatriques à l'admission du résident ;
- La facilitation de la coordination avec le médecin traitant ;
- La favorisation de la culture gériatrique ;
- La continuité des soins médicaux.

¹ A date, 5 parcours IPA ont été définis par décret : parcours « Urgences », parcours « Pathologies chroniques stabilisées », parcours « préventions et pathologies courantes en soins primaires », parcours « maladies rénales chroniques, dialyse, transplantations rénales » et parcours « psychiatrie et santé mentale ».

L'expérimentation s'est déroulée sur une période de quinze jours, sous la supervision de deux médecins gériatres dans un EHPAD de 135 résidents parmi lesquels :

- 17 ont été adressés à l'IPA pour la gestion de situation médicales sur adressage des infirmiers de l'établissement ayant signalé une situation clinique courante ou en contexte d'urgence ;
- 58 ont été visités :
 - 2 visites ont nécessité l'intervention physique d'un médecin en vue de réaliser un examen clinique dans le cadre d'une gestion médicale complexe ;
 - 7 visites ont été conduites en téléconsultations ;
 - 49 visites ont été réalisées uniquement par l'IPA.

L'expérimentation a permis de conclure que l'IPA pourrait se positionner comme :

- Une collaboratrice de l'infirmière de coordination, du médecin coordonnateur et du médecin traitant à travers la mise en place d'un protocole d'organisation entre plusieurs EHPAD permettant l'intervention 4 fois par an de l'IPA (conformément aux conclusions du Ségur de la santé) ;
- Une professionnelle à part entière de l'EHPAD assurant le suivi des résidents en conduisant des activités de prévention ou de dépistage, des actes d'évaluation, des actes de surveillance clinique et des prescriptions d'examens complémentaires, de renouvellement ou d'adaptation des prescriptions médicales.

2.2.2. **Projet d'astreinte gériatrique**

L'astreinte gériatrique médicale est un projet porté par l'APTA 78 et le Centre Hospitalier de Versailles en collaboration avec CPTS Grand Versailles. Des groupes de travail dédiés à la mise en place d'**une astreinte gériatrique médicale** ont permis de mettre en exergue trois axes de travail :

- La continuité des soins qui consiste à assurer les prises en charge de santé planifiées par le biais des visites médicales et paramédicales régulières afin de prévenir l'urgence ;
- Les urgences relatives qui consistent à assurer les soins non-programmés dans un délai raisonnable afin de limiter le recours aux urgences aujourd'hui jugé trop systématique ;
- La formation des professionnels de santé et leur collaboration interdisciplinaire.

Ce projet dont l'écriture s'est achevée à la fin du mois de novembre 2021 vise à renforcer la présence des médecins généralistes dans les EHPAD mais aussi à mettre en place une équipe mobile et une astreinte de gériatrie médicale qui puisse venir en appui aux équipes des EHPAD pour améliorer la prise en charge des résidents directement sur leur lieu de vie et ainsi limiter les décompensations graves des patients ou leur orientation vers les urgences hospitalière à défaut de solution directement en ville. Ce projet repose sur le fonctionnement en trinôme : médecin généraliste, infirmier et gériatre permettant ainsi aux médecins et aux infirmiers de s'autonomiser sur la prise en charge des patients âgés.

3. **Mission optionnelle en faveur de l'accompagnement des professionnels de santé sur le territoire**

3.1. **Former les jeunes professionnels à l'exercice médical (action 14)**

Deux étudiantes infirmières ont pu réaliser **des stages dans le cadre des centres de vaccination** contre la Covid-19. L'occasion pour ces jeunes professionnels de découvrir la gestion de crise et le fonctionnement de centre de vaccination.

4. Mission optionnelle en faveur du développement de la qualité et la pertinence des soins

4.1. Structurer des espaces d'échanges entre les professionnels du territoire (action 15)

La CPTS Grand Versailles a créé des groupes WhatsApp et entrepris des démarches auprès de différents prestataires pour mettre en place **une plateforme d'échanges sécurisée** incluant une messagerie instantanée sécurisée et un annuaire territorial permettant d'échanger quotidiennement.

Depuis le mois d'octobre, la CPTS Grand Versailles est pilote de la solution Doctolib Team de l'éditeur Doctolib. Cette solution de messagerie instantanée permet aux adhérents de la CPTS d'échanger de façon sécurisée entre eux avec des possibilités de message privé, de groupe de discussion ou de cas patient.

4.2. Permettre la participation des médecins généralistes aux RCP en oncologie (action 15)

Les travaux autour de la mise en place des RCP en cancérologie ont été entrepris avec les prestataires d'outils numériques.

Les médecins généralistes de la CPTS Grand Versailles ont fait part de leur grand intérêt pour cette action qui sera déployée au cours de l'année 2022.

Conclusion et perspectives 2022

La première année de vie de la CPTS Grand Versailles a été une année particulièrement marquée par la crise Covid-19 et la gestion des centres de vaccination. Cela a été l'occasion de fédérer les acteurs du territoire et d'amorcer une dynamique de coordination favorable au déploiement des actions de son projet de santé.

Malgré la densité du travail à mener autour de la crise Covid-19, plusieurs travaux ont pu être lancés autour de la gériatrie, des soins non programmés (SAS) et de la télésanté. En outre, le projet de Santé Mentale en partenariat avec l'APTA 78 et l'Institut Montaigne a pu être initié avec succès sur le site de la MSP de la Celle Saint Cloud.

L'année 2022 sera riche en projet puisque le projet de santé mentale débutera dès le 3 janvier sur le site Versaillais dans le cadre de la pratique isolée de la médecine.

La CPTS Grand Versailles doit également lancer les travaux autour de l'oncologie, la neurologie et la santé de la femme ou encore la prévention et la promotion de la santé en 2022.

Annexes

1. Membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration élu le 15 juin 2021 est composé de 3 catégories de membres.

Professionnels de santé

Le collège des professionnels de santé est composé de 12 membres titulaires et 1 membre suppléant :

- Dr BARRE Jérôme, Médecin généraliste, Versailles
- Dr BENCHIKH Amine, Chirurgien urologue, Versailles
- Mme BLOMBOU-GOUTH Cindy, Infirmière, Versailles
- Mme CHENUC Valérie, Pharmacienne, Versailles
- Dr DE BASTARD Laurent, Médecin généraliste et urgentiste, Versailles
- Dr GAYRAUD Xavier, Médecin généraliste, Versailles
- Mme GOLETTO Anne-Cécile, Sage-femme, Bois-d'Arcy
- M. GROUSSET Olivier, Infirmier, Bois-d'Arcy
- Mme LARZILLERRE Aurélie, Orthophoniste, Bois-d'Arcy
- Mme PELCA-POIVRE Christine, Masseur-kinésithérapeute, Noisy-le-Roi
- Dr PRUDHOMME Frédéric, Médecin gastro-entérologue, Le Chesnay-Rocquencourt
- Dr RICHARD Olivier, Médecin urgentiste, Centre Hospitalier de Versailles, Le Chesnay-Rocquencourt
- Dr RICAHRD-MOLARD Marion, Médecin onco-radiothérapeute, CRTT, Versailles

Structures de santé

Le collège des structures de santé est composé de 6 membres titulaires :

- Dr BORNAND Anne, Médecin gériatre, Centre Hospitalier de Versailles
- Mme CAZADE Cécile, orthophoniste, Centre de Santé de Bois-d'Arcy
- M. HAYEK Hugues, Directeur, Hôpital Privé Parly 2
- Dr MACIEIRA Lorenzo, Médecin généraliste, MSP la Celle-Saint-Cloud
- M. MADEIRA Patrick, Infirmier

Représentants de la population et des usagers de santé

Le collège des représentants de la population et des usagers de santé est composé de 3 membres titulaires et 1 membre suppléant :

- Mme BARBIER Nadine, représentant des usagers, Ligue contre le Cancer
- M. CLUZEL Christophe, conseiller municipal, Ville de Versailles
- Mme ROBERT Chantal, représentant des usagers, France Alzheimer et maladies apparentées
- Jean-Claude Cassan, France Asso santé

2. Listes des réunions

Le tableau ci-dessous recense l'ensemble des réunions conduites dans le cadre des travaux de la CPTS Grand Versailles.

Tableau 7 : Synthèse des réunions

Thématique	Réunion	Date	Modalité
Gouvernance	Bureau	8 janvier	Visioconférence
		6 mai	Visioconférence
		3 juin	Visioconférence
		14 septembre	Mixte
		2 décembre	Mixte
	Assemblée Générale	15 juin	Visioconférence
	Conseil d'Administration	14 octobre	Visioconférence
Ressources Humaines	Recrutement	14 janvier	Physique
		28 janvier	Physique
		11 février	Physique
		11 juin	Physique
		18 novembre	Physique
		23 décembre	Physique
Partenaires	HDJ Richaud	7 mai	Physique
	Maison des sages	23 juin	Physique
		25 novembre	Physique
	COGITEY	5 mai	Physique
	CD 78 CRIPE	11 mai	Visioconférence
	PAT Grand Versailles	23 juin	Physique
	REPY	29 juin	Physique
	Ligue contre le cancer	19 octobre	Physique
	Résidence de Maintenon (Domusvi)	17 novembre	Physique
	Pharmacies du territoire	18 novembre	Physique
	Ville de Versailles	19 novembre	Physique
	EHPAD des Augustines	2 décembre	Physique
	Comité de suivi des CPTS	7 décembre	Visioconférence
Outils	Idomed/Omnidoc	22 avril	Visioconférence
		30 avril	Visioconférence
		1 ^{er} juin	Visioconférence
		10 juin	Visioconférence
		8 octobre	Visioconférence
	France Assos Santé	27 septembre	Visioconférence
	ESSDV Ile-de-France	28 septembre	Téléphonique
	Doctolib Team	23 juin	Visioconférence
		13 septembre	Visioconférence
		5 octobre	Visioconférence
		20 octobre	Visioconférence
		26 novembre	Visioconférence
	Doctolib	27 octobre	Visioconférence
Site Internet ATOMES	26 février	Visioconférence	
	2 avril	Visioconférence	
	30 avril	Visioconférence	
	11 octobre	Visioconférence	
	13 octobre	Visioconférence	
	21 octobre	Visioconférence	
	10 novembre	Visioconférence	
	Logo/ Plaquettes/ Templates	6 janvier	Visioconférence
INS	1 ^{er} octobre	Téléphonique	
Crise sanitaire covid-19	PRADO Covid	23 mars	Visioconférence
	Etat des lieux de la vaccination	4 janvier	Visioconférence
		28 janvier	Téléphonique
		5 février	Téléphonique
		2 mars	Téléphonique

		5 mars	Visioconférence
		18 mars	Téléphonique
		23 mars	Téléphonique
		1 ^{er} avril	Téléphonique
		13 avril	Téléphonique
		28 avril	Téléphonique
		6 mai	Téléphonique
		6 juin	Téléphonique
		9 juin	Téléphonique
		14 juin	Téléphonique
		30 août	Téléphonique
		29 septembre	Téléphonique
		29 novembre	Téléphonique
		2 décembre	Téléphonique
		8 décembre	Téléphonique
		9 décembre	Web-conférence
		13 décembre	Visioconférence
		22 décembre	Web-conférence
		19 mai	Physique
	Centre de vaccination Le Chesnay-Rocquencourt	25 mai	Physique
		17 juin	Physique
		22 juin	Visioconférence
		8 janvier	Physique
		13 janvier	Physique
		18 janvier	Physique
	Centre de vaccination Versailles	17 février	Visioconférence
		4 mars	Visioconférence
		29 avril	Visioconférence
		27 mai	Physique
		1 ^{er} juin	Physique
		12 mai	Physique
	Centre de vaccination Orangerie	25 mai	Physique
		27 mai	Physique
		12 juin	Physique
		30 juin	Visioconférence

Parcours et organisations	Gériatrie	12 mai 15 septembre 4 novembre	Physique Physique Mixte	
	Psychiatrie et santé mentale	19 février 3 juin 10 septembre 16 septembre 3 novembre 6 décembre 10 décembre 22 décembre	Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Physique	
	MCVH	25 mai 8 juin 6 septembre	Visioconférence Visioconférence Visioconférence	
	SAS	28 janvier 9 février 15 février 9 mars 25 mars 6 septembre 9 septembre 20 septembre	Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence Visioconférence	
	Oncologie	22 septembre	Physique	
	Diabète	11 octobre 8 décembre	Visioconférence	
	Télésanté	28 octobre	Mixte	
	Réunions CPTS Grand Versailles			